



Quand les **profs...** COURRIEL

2008-2009

Rédaction: Steve McKay et Diane Lafrance
Secrétariat: Luc Loignon

Le jeudi
8 janvier 2009
 (version pour imprimer)

ACCUEIL
 QUAND LES PROFS
 LE SYNDICAT
 COMITÉS
 DOSSIERS
 SYNDICAUX
 PUBLICATIONS

Élargissement de la plage horaire

Le mercredi 14 janvier à 13h30 à la salle Alfred-DesRochers, la direction générale du Cégep nous convie à une rencontre portant sur l'élargissement de la plage horaire. Elle prévoit également une période de questions pour que tous les personnels puissent s'exprimer.

Disons la vérité

Avant d'aller plus loin, rétablissons certains faits. Contrairement à ce que le courriel de la direction laisse entendre, c'est le syndicat du personnel enseignant qui a demandé une rencontre. Lors de la réunion du 19 décembre

Profession enseignante

Opération CA -
Réinvestir dans
l'enseignement
collégial



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

dernier avec la partie patronale et les autres syndicats, le SPECS a demandé qu'une rencontre avec période de questions soit organisée. Le SPECS avait demandé que la rencontre ait lieu lors d'une assemblée générale prévue le 4 février et qui coïncide avec une levée de cours. Cela aurait permis d'inviter les enseignants avec un préavis suffisant et aurait fait en sorte qu'un plus grand nombre d'enseignants participent à la discussion. La direction en a choisi autrement parce qu'elle voulait que Marie-France Bélanger, porteuse du dossier, puisse rencontrer toutes les catégories de personnel en même temps alors qu'elle sera absente de son travail à compter du 15 janvier prochain. Toutefois, nous avons demandé à la direction de prévoir, lors de cette rencontre, une période de questions seulement pour le personnel enseignant qui est davantage concerné par l'élargissement de la plage horaire, demande qui a été acceptée par la partie patronale. Elle convoque les enseignants le 14 janvier avec à peine une semaine de préavis en sachant que cette période de la session est fort occupée par les préparatifs de la rentrée d'hiver.

La position syndicale

La question de l'élargissement de la plage horaire a été débattue lors de la dernière assemblée générale du SPECS et nous vous rappelons qu'une proposition, issue de



l'assemblée, a été adoptée à l'unanimité soit:

« Que l'assemblée se prononce contre l'élargissement de la plage horaire et de la démarche patronale qui manque de respect envers ses employés ».

Le SPECS a envoyé à la direction, le 22 décembre dernier, la liste suivante de raisons qui justifient cette fin de non-recevoir:

1. la nécessité d'élargir la plage horaire n'a pas été démontrée de façon concluante par la direction du Cégep;
2. avec l'achat de la nouvelle bâtisse, l'élargissement de la plage horaire ne semble plus nécessaire;
3. l'élargissement de la plage horaire n'est pas de nature à favoriser la réussite scolaire, alors que la direction en fait une priorité depuis plusieurs années;
4. l'élargissement de la plage horaire aura un impact négatif sur la conciliation famille-travail chez les enseignants et les étudiants;
5. le fonctionnement de la gestion des locaux n'a jamais été expliqué par la direction;
6. dans un contexte où la direction du Cégep dit vouloir prioriser le climat de travail, elle fait peu de cas de l'avis du personnel enseignant en mettant en place un simulacre de consultation.

Le 14 janvier, soyons là en grand nombre

Nous nous attendons donc à ce que la direction, lors de la rencontre du 14 janvier, soit en mesure de justifier clairement la nécessité d'une plage horaire élargie. Le SPECS invite donc ses membres à se présenter massivement à la rencontre du 14 janvier en ignorant la mise en garde au sujet des limites de la capacité de la salle. S'il y a salle comble, c'est d'ailleurs ce que nous souhaitons, ce sera la responsabilité de la direction de trouver un moyen de rencontrer adéquatement ses employés. Les membres sont appelés également à préparer des questions dans le but de forcer la direction à jouer franc-jeu. Il s'agit sans doute de la seule occasion de parler directement aux dirigeants et il est important de ne pas rater cette opportunité de se faire entendre.



[Haut de la page](#)